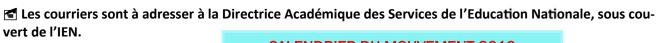
Durant toute la période de saisie, vous pouvez nous joindre :

a par téléphone au 03.89.45.12.17

@ par courriel: 68@se-unsa.org





CALENDRIER	DU MOUVEME	NT 2019
-------------------	-------------------	---------

	1
Envoi de la circulaire mouvement dans les écoles	Mardi 22 mars 2019
Consultation de la liste des postes et de la note d'utilisation d'I-PROF	A partir du mardi 2 avril 2019
Session de saisie des vœux via l'application I-PROF	Du mardi 2 avril 2019 (9h) au jeudi 25 avril (minuit)
Enseignants souhaitant enseigner sur un poste 2x12h allemand pour la première fois : se signaler à madame Corrine CARRETERO (Corrine.carretero@ac-strasbourg.fr) pour un entretien de vérification des compétences.	avant le début de la saisie des vœux
Demandes de prise en compte de situations médicales ou sociales particulières.(hors RQTH) : prendre contact avec la médecine de prévention ou le service social des personnel et adresser leur demande de bonification par courrier ou mail à la division du personnel enseignant : i68d1@ac-strasbourg.fr	Avant le 15 avril 2019
Demande de bonification RQTH: effectuer la demande par mail à la division du personnel enseignant : i68d1@ac-strasbourg.fr	Avant le 15 avril 2019
Groupe de travail Examen des situations sociales et médicales	Jeudi 25 avril 2019 à 8h30
Enseignants titulaires d'un poste et souhaitant s'essayer sur un poste de direction avec réservation du poste d'origine pendant un an : adresser une demande par courrier à la DSDEN sous couvert de l'IEN.	avant la fin de saisie des vœux
Enseignants titulaires d'un poste non-spécialisés et souhaitant s'essayer dans l'ASH (postes relevant des options A, B, C, D, E et F) avec réservation du poste d'origine pendant un an : adresser une demande par courrier à la DSDEN sous couvert de l'IEN.	avant la fin de saisie des vœux
Envoi des accusés de réception de saisie des vœux 1ère phase informatisée sur la messagerie professionnelle I-PROF.	A partir du mercredi 15 mai 2019
En cas d'erreur ou d'absence de réception de cet accusé : contacter la DPE 1er degré (03.89.21.56.32)	Le plus tôt possible, à partir du 15 mai et IMPERATIVEMENT avant le 20 mai 2019
Groupe de travail Projet d'affectations 1ère phase informatisée	Lundi 20 mai et mardi 21 mai 2019
CAPD 1ère phase informatisée Validation des résultats de la 1 ^{ère} phase informatisée du mouvement	Mardi 28 mai 2019
Consultation des décisions d'affectation de la 1ère phase informatisée via I-PROF.	A partir du mardi 29 mai 2019
Classement des circonscriptions du département pour les enseignants restés sans poste à l'issu de la 1ère phase informatisée via une application sur « ARENA »	Du 6 juin au 11 juin 2019
Groupe de travail Projet d'affectation 3ème phase manuelle	Mercredi 26 juin 2019
CAPD 2ème phase manuelle Décision d'affectations et affection des PES	Mardi 2 juillet et mercredi 3 juillet 2019
Phase d'ajustement — CAPD Phase manuelle d'ajustements d'avant rentrée Projet d'affectations	Mercredi 28 août 2019
Phase d'ajustement — CAPD Phase manuelle d'ajustements d'après rentrée Validation de l'ensemble des ultimes affectations	Mardi 3 septembre 2019